Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 28 avril 2026

Délibération n° 62-2026
Point 5.11.1.2

Point 4.11.1.2 de l'ordre du jour
Projet d'ouverture à l'alternance de la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité, parcours Comptabilité et paie – Collaborateur juridique et comptable pour l'année universitaire 2026/2027

EXPOSE DES MOTIFS :

Dans un contexte de renforcement de la professionnalisation des parcours universitaires et d'adaptation continue de l'offre de formation aux besoins du territoire, les présentes demandes d'ouverture à l'alternance s'inscrivent dans une dynamique stratégique de consolidation des liens entre l'université et les milieux socio-économiques. Les deux projets soumis au CA répondent à des besoins clairement identifiés, tant en matière de poursuite d'études que d'insertion professionnelle, et visent à proposer des formations adossées à des partenariats structurés, garants de leur qualité pédagogique et de leur viabilité. Si ces procédures interviennent hors du calendrier habituel, ce décalage s'explique par le temps nécessaire à la constitution de partenariats solides et à la production d'éléments consolidés, dans un souci d'exigence et de sécurisation des dispositifs. Les dossiers ont, en amont, fait l'objet d'échanges avec les responsables compétents afin d'en assurer la cohérence, la conformité et la faisabilité opérationnelle.

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion – Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité, parcours Comptabilité et paie – Collaborateur juridique et comptable.
La demande d'ouverture à l'alternance de la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité - parcours Comptabilité et paie, collaborateur juridique et comptable s'inscrit dans un contexte pédagogique et socio-économique clairement identifié.
Cette formation répond tout d'abord au manque de possibilités de poursuite d'études pour les étudiants issus du BTS Comptabilité-Gestion, qui disposent de peu d'options à bac+3 conciliant spécialisation, professionnalisation et insertion rapide. Elle permet ainsi de sécuriser les parcours en proposant une continuité cohérente, en articulation avec l'offre existante, notamment en AES, et ouvre la possibilité d'une poursuite d'études en master AES, parcours Droit comptable et données.
Le projet répond également à une demande forte du tissu professionnel, qui exprime un besoin croissant de collaborateurs disposant d'une double compétence en comptabilité et en droit. Les cabinets comptables et les entreprises recherchent des profils capables d'articuler maîtrise technique des outils comptables, compréhension des enjeux juridiques et sociaux et adaptation aux évolutions numériques. Le soutien de l'Ordre des experts-comptables ainsi que celui de l'Eurométropole confirment la pertinence territoriale et professionnelle de la formation.

L'objectif est de former des collaborateurs immédiatement opérationnels, aptes à intégrer un cabinet comptable ou un service comptable d'entreprise. La formation vise l'acquisition d'un socle solide de compétences en droit, comptabilité, gestion de la paie, planification budgétaire, ressources humaines et innovations numériques. Le rythme d'alternance a été conçu pour être pleinement compatible avec les contraintes des structures d'accueil. L'accompagnement administratif sera assuré par le pôle alternance de la Faculté, qui dispose d'une expertise reconnue dans la gestion de ces dispositifs.

Le partenariat envisagé associe le lycée René Cassin et la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion. La phase de structuration du partenariat, notamment la consolidation des engagements respectifs et la production d'éléments garantissant la qualité académique et organisationnelle du projet, a nécessité un temps de concertation plus long que prévu. Cette exigence de qualité explique le dépôt hors délai de la procédure d'ouverture. Le calendrier n'a toutefois pas altéré la solidité du dossier, qui a été construit de manière approfondie afin d'assurer sa conformité et sa pérennité.

S'agissant de l'enregistrement au RNCP, le parcours ne disposant pas encore d'un enregistrement spécifique, une mesure transitoire a été retenue afin de permettre l'ouverture à la rentrée 2026. Les éléments seront actualisés et régularisés pour l'année 2027, de manière à garantir une conformité complète en cas d'audit ou de contrôle.

Le projet a été présenté au Conseil de direction et d'apprentissage du CFAU le 12 février dernier et sera soumis au Conseil de perfectionnement du CFAU le 12 mars 2026. Le projet de convention sera transmis aux membres de la CFVU lors d'une prochaine séance.

En amont de sa présentation aux instances, le dossier a été soumis pour avis et échanges à la Vice-présidente déléguée à la professionnalisation et à l'insertion professionnelle, au Vice-président délégué à l'offre de formation et à la qualité des formations, au Directeur général des services adjoint, à l'administrateur provisoire du CFAU, à la responsable du Pôle développement des formations et innovation du Service de formation continue ainsi qu'à la chargée de mission apprentissage de la Direction des études et de la scolarité.

Conclusion

En définitive, ce projet d'ouverture à l'alternance traduit la volonté de renforcer l'attractivité, la lisibilité et la professionnalisation de l'offre de formation, en réponse à des besoins identifiés des étudiants et des acteurs socio-économiques du territoire. Il s'inscrit dans une logique de sécurisation des parcours, d'amélioration de l'insertion professionnelle à bac+3 et de consolidation des partenariats institutionnels et professionnels. Les éléments présentés attestent de la maturité du projet, de son ancrage territorial et de sa faisabilité organisationnelle.

Le 17 mars 2026, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 32 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le projet d'ouverture à l'alternance de la licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité, parcours Comptabilité et paie – Collaborateur juridique et comptable pour l'année universitaire 2026/2027.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	7
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

Université de Strasbourg

Maquette

Création de la Licence Professionnelle – Collaborateur Juridique et Comptable,

pour l'année universitaire ***2026/2027***

Veiller à la présence des annexes (obligatoires en gras) :
[ ] **1. Fiche RNCP de référence (sauf DU en form. initiale)**
[ ] **2. Maquette extraite d'Ametys**
[ ] **3. Synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys**
[ ] **4a**. SOIT Budget (hors alternance)
[ ] **4b**. SOIT Budget (si alternance)
[ ] **5a. Référentiel de compétences**
[ ] **5b. Référentiel de formation**
[ ] **5c.** Croisement référentiel – fiche RNCP (si diplôme national, FC, apprentissage)
[ ] 6. Calendrier d'alternance (si alternance)
[ ] 7. Lettre de soutien (si alternance)
[ ] 8. Projet d'accord (si partenariat national ou international)

Note : un intitulé clair et bref, à l'intention d'un public non informé, est souhaité. Il apparaîtra tel quel sur le parchemin officiel du diplôme

A retourner par le Directeur de composante, copie au responsable administratif de composante

À la DES : des-appui@unistra.fr,

Au Service de formation continue, le cas échéant : dominique.schlaefli@unistra.fr

Table des matières - (les points signalés par une * sont des champs obligatoires pour les référentiels Qualiopi et HCERES)

I. Cadrage de l'offre de formation – rappels et vérifications **2**

II. Nature de la demande * **3**

A. Régime d'études *3*

B. Modalités de formation *3*

III. Exposé des motifs de la [création / ouverture en alternance] * **3**

IV. Composante porteuse : **4**

A. Composantes ou services (SFC, IDIP, …) associées : *4*

*B. Partenaires extérieurs / Centre de formation par l'apprentissage ** *4*

V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg * **4**

VI. Conditions d'admission et public concerné * **4**

*A. Mode de recrutement / sélection ** *4*

B. Effectifs *4*

VII. Équipe pédagogique * **5**

A. Enseignants universitaires *5*

B. Professionnels *5*

VIII. Enseignements * **5**

A. Respect du cadrage de l'offre de formation *5*

B. En cas d'alternance *6*

IX. Modalités d'évaluation des étudiants * **6**

A. Axes principaux d'évaluation *6*

B. Approche par compétence *6*

X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation * **6**

XI. Budget prévisionnel **6**

A. Financement à coût constant *6*

B. Paramétrage des droits d'inscription *7*

1. 11
2. 11

I. Cadrage de l'offre de formation – rappels et vérifications

Complétez le tableau suivant, qui vous rappelle les points attendus par le Cadrage de l'offre de formation et le Vademecum des diplômes d'université.

Mettez OUI ou NON dans la case adéquate pour chaque ligne. Pour les « NON » (soit pour la formation entière, soit pour un parcours en particulier), précisez les motifs de ce non-respect de la note de cadrage (en 1 page maximum). Si l'attente concerne les seuls diplômes nationaux, la ligne est précédée par « DN ».

Respect de l'architecture de l'offre de formation	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Le nombre de semestre correspond au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - Le nombre d'ECTS correspond au cadrage de l'offre de formation	oui	
Le volume horaire correspond au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - Une passerelle est identifiée selon la note de cadrage de l'offre de formation	non	l'objectif de la licence professionnelle est l'insertion professionnelle en fin de formation
La formation formule un contrat pédagogique pour chaque étudiant	oui	
Le nombre d'UE par semestre est au maximum de 10	oui	
La répartition des coefficients par UE respecte la note de cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - Le tronc commun minimal entre les parcours respecte la note de cadrage de l'offre de formation	oui	
Le poids des coefficients et des ECTS au sein de la maquette respecte la note de cadrage de l'offre de formation	oui	
Compétences & connaissances	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Le volume des compétences disciplinaires correspond au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - La formation respecte le volume d'UE de langue vivante	oui	
DN - La formation intègre des enseignements disciplinaires en langue étrangère conformes au cadrage de l'offre de formation	non	Pas d'enseignement en langue étrangère car la formation ne le nécessite pas.
DN - La formation intègre des enseignements aux compétences numériques conformes au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - La formation intègre des compétences méthodologique conformes au cadrage de l'offre de formation	oui	
Préparation à l'insertion professionnelle	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - La formation intègre un projet professionnel de l'étudiant conforme au cadrage de l'offre de formation	oui	
DN - La formation intègre des mises en situation professionnelles conformes au cadrage de l'offre de formation	oui	
Certifications	**OUI / NON**	**Commentaires**
DN - Lorsque la formation intègre des certifications obligatoires, les étudiants sont préparés au passage de ces certifications	oui	
Pilotage	**OUI / NON**	**Commentaires**
Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention (ou de chaque parcours) est mis en place	oui	
Un responsable titulaire est identifié pour chaque parcours	oui	
DN - Chaque parcours a identifié un adossement à la recherche (laboratoire)		
Le seuil minimum d'ouverture de la mention est respecté conformément à la note de cadrage	oui	
Le seuil minimum d'ouverture d'un enseignement (15 au niveau L, 10 au niveau M) est (et sera) respecté	oui	
En cas de formation en apprentissage ou en formation continue, le cahier des charges Qualiopi est respecté	oui	
L'ensemble des pièces attendues sont jointes au dossier	oui	

II. Nature de la demande *

A. Régime d'études

☐ formation initiale hors alternance ; ☐ formation continue ; 🕯 **formation en alternance** (contrat d'apprentissage et/ou contrat de professionnalisation)

~~Si plusieurs années du diplôme sont proposées en apprentissage, l'ouverture sera-t-elle : ☐ progressive OU ☐ toutes les années ouvertes en alternance dès la rentrée visée.~~

Indiquer si la formation bénéficie d'une expérience de l'alternance : ☐ oui / 🕯 **non**

B. Modalités de formation

🕯 **Formation en présentiel** ; □ Formation à distance ; □ Formation hybride (présentiel et distanciel) *En cas d'alternance, consultez cette page.*

Langue d'enseignement : **Français** (modifier si besoin)

Niveau de langue exigé pour le bon suivi de la formation : **C1 (utilisateur expérimenté, autonome)**

III. Exposé des motifs de la [création / ouverture en alternance] *

CONSIGNES - Cette rubrique est l'argumentaire principal de la demande, à l'intention des élus des conseils de composante et centraux. Elle doit donc être renseignée de façon adaptée à la nature de la demande, avec soin, clarté et brièveté.

Description des objectifs et intérêt de la formation

Expliquez les objectifs de la formation en termes de compétences (joindre les référentiels de formation, annexes 5) et démontrez son intérêt par rapport à l'environnement national, scientifique, sociétal, professionnel, ou international, étayé par des données.

Constat du métier

La profession comptable est pleinement consciente de sa nécessaire évolution pour répondre aux besoins des entreprises, elles-mêmes confrontées à un modèle économique qui évolue très rapidement.

L'obligation de recevoir et d'émettre des factures dématérialisées se généralise progressivement. Suite à la l'article 153 de la loi de finances et, à compter de 2026, toutes les entreprises françaises seront obligées d'accepter la réception de factures électroniques.

Contrairement aux fonctions classiques qui étaient basées davantage sur la saisie de données, les nouveaux métiers de la profession seront majoritairement basés sur l'analyse et la mise à disposition d'outil de pilotage. En effet, on assiste à une toute nouvelle manière de gérer l'information et de l'analyser.

Les managers recherchent désormais des personnes ayant une réelle compréhension des différents enjeux du digital, du numérique et ayant un goût accru pour les nouvelles technologies.

Cette profession allie quatre grandes catégories de compétences : la maîtrise de l'environnement juridique, des domaines de compétences de la gestion, de la comptabilité approfondie et la maîtrise du numérique et de ses enjeux Cette formation permettra d'acquérir les compétences juridiques et comptables nécessaires et pourra ainsi répondre aux besoins des cabinets d'expertise-comptable, des centres de gestion agréés, des TPE et des PME dans tous les secteurs d'activité.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

Détaillez les débouchés professionnels pour les diplômés, les options d'études post-diplôme, le lien avec le marché du travail visé, les métiers-types visés, etc. Pour cela, vous pouvez vous référer à la nomenclature/code ROME (https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702)et vous référer aux cursus offerts par l'université (www.unistra.fr/etudes).

Joindre la fiche issue Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du diplôme (annexe 1)

Préciser le code ROME, les secteurs d'activité, et types de structure, ciblés par le projet (secteur privé, secteur public…) : M1203 Comptabilité

Métiers des activités juridiques et comptables | MétierScope par France Travail

Région Grand Est, sur France Travail, au 18 mars 2025 : 2026 offres d'emploi correspondant à ce descriptif

Région Alsace, sur France Travail, au 18 mars 2025 : 258 offres d'emploi sur le Haut-Rhin et 420 sur le Bas-Rhin.

De très gros besoins correspondants à cette formation sont à noter, ce qui explique la nature de cette formation professionnelle à BAC+3.

Cohérence et complémentarité de la formation

Expliquez comment la formation s'intègre dans l'offre existante de la discipline ou de l'université, en mentionnant les compétences en amont et en aval qu'elle utilise ou apporte : complémentarité, continuum…

*D*epuis 2021, le DUT est remplacé par le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie), nouveau diplôme qui s'obtient en 3 ans. Cela permet de rentrer dans le système européen LMD. L'objectif entre autres du BUT est de réduire le volume horaire et la charge de travail présents en DUT et de le répartir sur 3 ans avec davantage de stages en entreprise pour répondre aux attentes des employeurs. Mais cette formation ne s'adresse pas à tous les étudiants.

Les licences professionnelles, permettant aussi l'accès à la LMD, ne sont pas assez nombreuses : cela soulève la question de la poursuite d'études des étudiants après le BTS. La possibilité pour les étudiants de BTS d'intégrer le BUT en 3ème année reste relativement faible au regard des places restantes et des programmes traités en BTS.

A cela s'ajoutent les réorientations des étudiants issus de L2 qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas poursuivre en L3 : ils peuvent ainsi intégrer cette licence professionnelle pour une insertion professionnelle de qualité.

Obligatoire pour le 1er cycle - Identifier au moins une formation vers laquelle ou de laquelle une orientation est possible, de manière à privilégier la fluidité des cursus au sein de l'offre de formation. Les modalités de mise en œuvre de la passerelle sont à préciser : *Néant*

Indiquer les formations du même domaine d'activité (formations en alternance – formations à temps plein) et le résultat de la prise de contact avec le(s) responsable(s) de mention ou de parcours :

FORMATIONS EXISTANTES BAC + 3 GESTION – FISCALITE – SOCIAL

ORGANISMES	LIEUX DE FORMATION	DIPLOMES
CNAM	MULHOUSE	Certificat de compétences contrôle de gestion
	NANCY	Licence professionnelle Comptabilité et paie
IUT HAUTE ALSACE	**MULHOUSE**	Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion Stéphanie BRENDER stephanie.brender@uha.fr
		Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité" Diplôme Universitaire (DU) "Droit social et comptabilité approfondie"(parcours associé)
		BUT Gestion des Entreprises et Administrations • Gestion comptable, fiscale et financière. • Gestion et pilotage des ressources humaines. • Gestion, entrepreneuriat et management d'activités. • Contrôle de gestion et pilotage de la performance. Denis Chanel

IUT LOUIS PASTEUR	**SCHILITIGHEIM** **SELESTAT**	BUT Gestion des Entreprises et Administrations Option 2ème année : · Gestion, comptable, fiscale et financière · Gestion, Entrepreneuriat et management Christophe Lerch
	SCHILITIGHEIM	Licence professionnelle Gestion de la paie et du Social Denis Chanel
		Licence Pro Management et Entrepreneuriat dans l'Espace Européen Jean Claude Million -jean-claude.million@unistra.fr
	HAGUENAU	Licence professionnelle Management et Entrepreneuriat dans l'Espace Européen transfrontalier Jean Claude Million -jean-claude.million@unistra.fr
INSTITUT SAINTE CLOTILDE	**STRASBOURG**	Bachelor Responsable de mission en cabinet d'expertise comptable Stéphanie CHAUSSEREAU

Appui sur la recherche et stratégie de la composante

Démontrez comment la formation est liée à la recherche de l'université et expliquez la stratégie de formation de la composante concernée.

La formation est dispensée par la Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg avec un élargissement des formations proposées. En particulier, cette formation vise à proposer une alternative à la poursuite d'études en Master pour les étudiants désirant se professionnaliser à l'issue de la licence.

Formations analogues et spécificités du projet

Fournissez une analyse des formations similaires existantes régionalement, nationalement et à l'international, en mettant en évidence les spécificités du projet qui le positionneront en force face à la concurrence.

La spécificité de la formation est que les cours de droit, en volume horaire conséquent dans la maquette, sont dispensés avec les étudiants de L3 AES. Ces cours de droit, assurés par des enseignants chercheurs des sections CNU 01 et 02, distinguent la formation d'autres formations à niveau BAC +3 proposés dans la région.

Soutien des entreprises partenaires (obligatoire pour les créations en alternance)

Si la formation implique des partenariats avec des entreprises, précisez le nombre et le type d'entreprises soutenant le projet.

Indiquer le nombre et les types d'entreprise en soutien du projet.
Mentionner les contacts avec les branches professionnelles concernées ou autres partenaires.

L'Ordre des experts comptables soutient le projet de formation. Ci joint la lettre de soutien
L'Eurométropole soutient également cette formation. (lettre en attente)
Joindre les lettres de soutien des organismes (annexe 7)

IV. Composante porteuse :

A. Composantes ou services (SFC, IDIP, ...) associées : Faculté de Droit, des Sciences Politiques et de Gestion

B. Partenaires extérieurs / Centre de formation par l'apprentissage *

Décrivez les autres partenaires, privés ou publics (notamment les lycées), et les modalités du partenariat en particulier dans le cas où l'organisation du diplôme est déléguée à un organisme de formation (CFA ou FC le plus souvent). Dans ce cas, l'organisme doit être clairement identifié (Raison sociale, adresse, responsable ; Résumé des modalités de partenariat)

Partenaire : Lycée René CASSIN - STRASBOURG : lycée de support

Professionnels du secteur d'activité juridique, comptable et fiscal : Intervention dans la formation

Renvoyer à un projet d'accord, obligatoire (annexe 8) – note : la DES propose des modèles et un accompagnement à l'établissement des accords pédagogiques avec des partenaires français (consultez cette page), la Direction des relations internationales avec des partenaires internationaux.

V. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg *

M. Alexandre DI GIACOMO
Maître de conférences
CNU 06
digiacomo@unistra.fr

Note : la formation doit être portée par un personnel enseignant rattaché à titre principal et stable à l'université

VI. Conditions d'admission et public concerné *

A. Mode de recrutement / sélection *

Rappel : la sélection est possible à l'entrée en BUT, en M1, et dans le cadre des diplômes universitaires et des formations non diplômantes.

Indiquez les filières et les niveaux de formation constituant le bassin de recrutement de la formation. Détailler pour le 1e cycle les attendus et les éléments pris en compte pour l'examen des dossiers, et pour le 2e cycle, les prérequis, modalités d'admission et calendrier des admissions. Une attention particulière doit y être apportée en cas de formation en partenariat : les deux parties doivent s'accorder sur les modalités et le profil de recrutement. Pour les diplômes nationaux, ces éléments sont attendus dès octobre précédent la rentrée universitaire concernée.

Le profil des étudiants sont d'un niveau V (anciennement III)

Ces indications devront être en cohérence, pour les diplômes nationaux, avec les modalités proposées pour les plateformes nationales de recrutement.

B. Effectifs

Indiquez dans Ametys, ce qui sera visible dans la synthèse des coûts extraite d'Ametys à joindre (annexe 3)

*Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : **toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en en précisant l'origine.** Voir rubriques X et XI.*

Pour les formations qui existent déjà, et/ou qui ouvrent en alternance, indiquez l'évolution des trois dernières années en termes d'effectif (formation initiale, en alternance, continue, à distance...)

Effectif total prévu (CAL - capacité d'accueil de la formation, toutes voies additionnées, redoublants compris)	**25**
Effectif d'alternants prévu	**Min : 10** **Max : 25**
Effectif d'apprentis prévu	**Min : 10** **Max : 25**

VII. Équipe pédagogique *

En application de l'article L613-2, al.2 du code de l'éducation, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU *(Le cas échéant)*	Composante ou établissement	Nombre d'heures assurées *(HETD)*
Prénom NOM	**Grade**			
M. Alexandre DI GIACOMO	MCF	06	Faculté de Droit	35
Mme Pauline PAQUIN	MCF	06	Faculté de Droit	35
Plusieurs chargés de cours	MCF/PR	01-02	Faculté de Droit	150
Mme Ana-Mariya PENCHEVA	PRAG		Faculté de Droit	20
M. Lucas GUICHENUY	PRAG		Faculté de Droit	20
Mme Fabienne GERHARD			Lycée R. Cassin	20
M. Patrice GUDER			Lycée R. Cassin	20
Mme Isabelle SCHUH-NAVAS			Lycée R. Cassin	20
M. Sébastien DUPENT			Lycée R. Cassin	20
M. Pascal SIMON			Lycée R. Cassin	20

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées *(HETD)*
A définir		80

VIII. Enseignements *

Joindre la maquette extraite du logiciel Ametys (annexe 2) et les trames compétences (annexes 5)**.** *Attention, les crédits européens ne concernent que les diplômes d'État.*

A. Respect du cadrage de l'offre de formation

Consultez le cadrage de l'offre de formation sur cette page, ou via le portail Ernest de la DES, page Cadres juridiques

Obligatoire pour les diplômes nationaux : *les items suivants peuvent être indiqués sur la maquette Ametys à annexer, ou ici, à votre convenance*

Liste des ***enseignements disciplinaires enseignées en langue étrangère*** : **Néant**

Liste des enseignements de ***méthodologie du travail universitaire*** : **Néant**

Liste des enseignements intégrant les ***problématiques liées au développement durable*** (transition écologique, durabilité) et aux ***enjeux sociétaux*** (interculturalité, intégrité scientifique, lutte contre les discriminations) :

- **Analyse des coûts et rentabilité**
- **Comportement dans l'organisation**
- **RSE et gestion des transitions**
- **Langues étrangères appliquées**

Plus généralement, surlignez le terme dans la liste suivante si un ou plusieurs de vos enseignements sont concernés par une ou plusieurs de ces ***thématiques stratégiques*** : *5G ; Accès aux composants stratégiques ; Accès aux matières premières ; Alimentation durable et favorable à la santé ; Aventure spatiale ; Avion bas carbone ; Batteries ; Biothérapie et bio-production ; Cloud ; Communication stratégique, désinformation ; Cybersécurité ; Décarbonation de l'industrie ; Défense et sécurité ; Digitalisation et décarbonations des mobilités ; Électronique et robotique ; Émergence, industrialisation et croissance des startups ; Engagement étudiant ; EPICUR ; ERASMUS ; Éthique et*

intégrité ; Études du genre ; Études post-coloniales ; EUCOR ; Fonds marins ; Hydrogène vert ; Identité européenne ; Industries créatives et culturelles ; Intelligence artificielle ; Maladies infectieuses émergentes et menace NRBC ; Médecine de crise ; Nucléaire ; Pédagogie numérique ; Produits biosourcés ; Quantique ; Recyclabilité ; Responsabilité sociétale ; Santé numérique ; Solutions pour la ville durable ; Souveraineté numérique ; Systèmes agricoles durables et équipements agricoles ; Technologie avancée des systèmes énergétiques ; TEDS - Transition écologique pour un développement soutenable ; Université franco-allemande (UFA) ; Véhicules connectés zéro émission ; Verdissement du numérique.

Liste des enseignements développant (1e cycle) ou utilisant (2e cycle) des ***compétences et outils numériques*** liés à la discipline :

- **Analyse des coûts et rentabilité**
- **Prévision budgétaire**
- **Contrôle budgétaire et tableaux de bord**
- **Gestion de projet**

Liste des enseignements proposés à des étudiants en ***mobilité internationale entrante ou à des étudiants d'autres disciplines*** (hors mutualisation intégrée à votre maquette) :

Liste des ***mises en situation professionnelles*** :

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée :

Note : un stage n'est possible, sauf formation continue, que dans une année comptant au moins 200h de face à face pédagogique.

B. En cas d'alternance

Durée du cursus : année(s) ou semestre(s) : **12 mois (2 semestres)**

Volume horaire par année de formation avec émargement (heures de présence sur site : séminaire de rentrée, heures présentielles, heures de projet et d'autonomie sur site, heures de soutenance orale) : **439,5 Heures**___ (*Note : 402 heures minimum émargées doivent être planifiées pour une formation en apprentissage en respectant la durée légale de 35 heures par semaine en moyenne.)*

Rythme de l'alternance prévu : **3 jours / 2 jours** Joindre le calendrier de l'alternance prévisionnel (annexe 6)

Détailler les aménagements pédagogiques envisagés pour adapter la formation à un public en alternance.

Préciser la valorisation de l'expérience professionnelle acquise en entreprise en présentant la nature des évaluations et l'intégration dans les modalités d'évaluations (évaluation de compétences par le maître d'apprentissage, évaluation d'activité /de projet réalisé en entreprise, rapport d'activité /de projet, présentation orale, portfolio, etc.)

IX. Modalités d'évaluation des étudiants *

A. Axes principaux d'évaluation

Régime d'évaluation : [] Évaluation continue intégrale OU **Contrôle terminal pouvant être mêlé de contrôle continu**

Session de rattrapage : [**OUI** / ~~NON~~]

Règle de calcul du diplôme : **moyenne pondérée des UE, calculée sur l'année (deux semestres)**

B. Approche par compétence

Votre formation développe-t-elle des spécificités en lien avec l'approche par compétence ? ex : bloc de compétences, limite à la compensation, épreuve de synthèse, démarche de portfolio, etc. L'IDIP (ingénierie pédagogique) et la DES (ingénierie juridique et technique) sont à votre disposition.

X. Dispositifs de suivi de la qualité de la formation *

La tenue d'un conseil de perfectionnement annuel est obligatoire pour les diplômes nationaux.

Indiquez les dispositifs d'évaluation de la formation et d'évaluation des enseignements mis en place par ailleurs, ainsi que les éventuelles certifications qualité (Qualiopi, iso9001, certification ou démarche pilotée par le partenaire national / international, etc.).

Référent qualité : matthieu.moreau@unistra.fr

XI. Budget prévisionnel

Joindre la synthèse des coûts de la composante extraite d'Ametys (annexe 3)

Pour les diplômes d'université, retournez à la DES, chaque début avril, un bilan du fonctionnement de la formation en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique

HORS SFC : en cohérence avec la synthèse des coûts extraite d'Ametys (annexe 3), joindre le budget de la formation (annexe 4a. budget hors alternance ou 4b. budget alternance).

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre le projet d'accord (annexe 8) établi avec lui ou la notification de subvention.

L'ouverture de la formation entraîne le doublement de certains groupes (ex : TD) / promotions : **[oui/non]** L'ouverture nécessitera un aménagement (locaux, matériel, équipement) : **[oui/non]** La composante dispose du potentiel enseignant nécessaire : **[oui/non (recrutement à prévoir)]** Nombre de personnels administratifs disponibles pour la gestion de la formation : **[nb d'emploi à temps plein / ETP]** En cas de création en alternance, nombre d'enseignants disponibles pour assurer le suivi des alternants (ETP) : **[nb d'emploi à temps plein / ETP]**

Pour explorer des possibilités de soutien à votre projet, consultez ce Portail formation.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme : [LICENCE / MASTER]

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Étape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC…)

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie (fiche nationale)

Code de la fiche : **RNCP40107**

Etat : **Active**

Télécharger la fiche | Aide en ligne | Supplément Europass : FR - EN

L'essentiel

Nomenclature du niveau de qualification	**Niveau 6**
Code(s) NSF	**314 :** Comptabilite, gestion **315t :** Etablissement de la paie, recrutement du personnel et relations sociales
Formacode(s)	**32688 :** Traitement paie
Date de début des parcours certifiants	**01-01-2025**
Date d'échéance de l'enregistrement	**31-12-2029**

Certificateur(s) | Résumé de la certification | Blocs de compétences | Secteur d'activité et type d'emploi | Voie d'accès
Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations | Base légale | Pour plus d'informations

Certificateur(s)

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-

Une question ? ×

Top

Nom légal	Siret	Nom commercial	Site internet
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	19753471200017	-	-
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	-	-
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	-
UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE	13000322100012	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	https://www.unistra.fr/
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017	-	-
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF)	13002574500014	-	-

Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la for de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

La licence professionnelle « Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie » propose une certification de

Une question ? ×

Top

compétences dans le domaine de la gestion sociale et de la paie, centrée sur les aspects quantitatifs des ressources humaines d'une organisation. Elle forme au métier de gestionnaire de paie dans une organisation ou en cabinet d'expertise comptable, chargé des dossiers paie, avec pour objectif de permettre aux diplômés de superviser les dossiers paie en conformité avec la réglementation en vigueur et de participer à un contrôle de l'administration.

En effet, la certification met l'accent sur les compétences et connaissances nécessaires au métier afin d'accompagner les dirigeants sur les points complexes en matière sociale et paie en assurant des calculs précis des salaires et des charges sociales et fiscales.

Cette certification répond à un besoin fort notamment exprimé par les entreprises et les cabinets d'expertise comptables de plus en plus sollicités par leurs clients sur les missions paie. Or, ce type de missions au contenu dense, mouvant et particulièrement complexe, exige d'affecter des collaborateurs spécialement dédiés, en mesure de présenter une haute fiabilité technique.

Activités visées :

Cette certification s'adresse à une population cible de collaborateurs débutant en paie au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou en entreprise.

- Collecte et enregistrement des données nécessaires concernant le personnel
- Gestion administrative des dossiers des salariés
- Rédaction des contrats de travail et des déclarations nécessaires à l'entrée du salarié
- Collecte des informations mensuelles concernant les salariés pour l'établissement des bulletins de paie (absences, congés payés, tickets restaurants, heures supplémentaires)
- Établissement des bulletins de paie, en conformité avec la loi et la convention collective de l'entreprise
- Transmission des informations sociales aux organismes sociaux
- Participation à la mise en place et au suivi de la participation, des contrats d'intéressement et les plans d'épargne entreprise
- Suivi des contrats avec les organismes de prévoyance
- Rédaction des documents nécessaires au départ du salarié
- Communication avec les différents interlocuteurs (organismes sociaux, clients ou salariés)

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Analyser les lois, décrets et conventions pour connaître les impacts sur la paie
- Tenir à jour les documents imposés par les dispositions légales et réglementaires
- Assurer une veille juridique, sociale et économique
- Enregistrer ou saisir informatiquement les données nécessaires à la gestion de la paie (mouvements du personnel, statistiques d'effectifs, masse salariale...)
- Établir de façon autonome les bulletins paie en prenant en compte toutes les variables du mois
- Éditer, à partir des données issues du logiciel de paie, les déclarations formulaires de déclarations sociales (dont DSN) et les déclarations fiscales à visée sociale, prévues par la réglementation en vigueur
- Rédiger les contrats de travail, connaitre la diversité des contrats de travail et leurs spécificités
- Établir les documents nécessaires à la gestion des absences
- Assurer les relations avec le personnel sur les aspects administratifs (absences, congés, recrutement, retraite...)
- Établir tous les documents nécessaires au départ du salarié en établissant le solde de tout compte :
- - Collecter les éléments constitutifs du dernier bulletin de paie
- - Calculer le solde de tout compte du salarié en prenant en compte les éléments de procédure liés à la rupture d
de la rémunération, calcul des cotisations sociales et fiscales, du solde des congés payés, des primes, des préavis,
rupture et éventuellement : acomptes avances et prêts, retenue, saisie arrêt et opposition sur salaire, compte épargne-temps, titres restaurant, CSG – CRDS, remboursement de frais et de titre de transport, cotisations de retraite supplémentaire et prévoyance complémentaire.
- Mettre en place la procédure permettant de s'assurer de la fiabilité de la collecte des données
- Contrôler annuellement les données sociales de l'entité cliente (effectif seuil, réductions, plafond, certains allégements de taux, etc.)

Une question ? ×

Top

pour sécurisation, régularisation et anticipation des déclarations à venir
- Piloter la relation courante avec le client ou le salarié
- Adopter une posture d'écoute et d'alerte des besoins des interlocuteurs
- Apporter un accompagnement du client dans une démarche de conseil
- Mettre en place des outils de gestion (contrôle de gestion sociale) à destination des différentes parties prenantes

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.
Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Blocs de compétences

RNCP40107BC01 - Utiliser les outils numériques de référence

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40107BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40107BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40107BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction

Une question ? ×

Top

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs	de la voie d'accès à la certification.

RNCP40107BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40107BC06 - Produire en conformité avec la loi et les conventions collectives les documents de paie et les déclarations sociales associées

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Analyser les lois, décrets et conventions pour connaître les impacts sur la paie - Tenir à jour les documents imposés par les dispositions légales et réglementaires - Assurer une veille juridique, sociale et économique - Enregistrer ou saisir informatiquement les données nécessaires à la gestion de la paie (mouvements du personnel, statistiques d'effectifs, masse salariale...) - Établir de façon autonome les bulletins paie en prenant en compte toutes les variables du mois - Éditer, à partir des données issues du logiciel de paie, les déclarations formulaires de déclarations sociales (dont DSN) et les déclarations fiscales à visée sociale, prévues par la réglementation en vigueur	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40107BC07 - Assurer la gestion juridique et administrative du personnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Rédiger les contrats de travail, connaitre la diversité des contrats de travail et leurs spécificités - Établir les documents nécessaires à la gestion des absences - Assurer les relations avec le personnel sur les aspects administratifs (absences, congés, recrutement, retraite...) - Établir tous les documents nécessaires au départ du salarié en établissant le solde de tout compte Collecter les éléments constitutifs du dernier bulletin de paie Calculer le solde de tout compte du salarié en prenant en compte les éléments de procédure liés à la rupture ou au départ : calcul de la rémunération, calcul des cotisations sociales et fiscales, du solde des congés payés, des primes, des préavis, des indemnités de rupture et éventuellement : acomptes avances et prêts, retenue, saisie arrêt et opposition sur salaire, compte épargne-temps, titres restaurant, CSG – CRDS, remboursement de frais et de titre de transport, cotisations de retraite supplémentaire et prévoyance complémentaire.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certific

Une question ? ×

RNCP40107BC08 - Sécuriser le dossier paie

Top

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Mettre en place la procédure permettant de s'assurer de la fiabilité de la collecte des données - Contrôler annuellement les données sociales de l'entité cliente (effectif seuil, réductions, plafond, certains allégements de taux, etc.) pour sécurisation, régularisation et anticipation des déclarations à venir	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

RNCP40107BC09 - Accompagner les différentes parties prenantes

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
- Piloter la relation courante avec le client ou le salarié - Adopter une posture d'écoute et d'alerte des besoins des interlocuteurs - Apporter un accompagnement du client dans une démarche de conseil - Mettre en place des outils de gestion (contrôle de gestion sociale) à destination des différentes parties prenantes	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences blocs de compétences et/ou par correspondance sont définies par chaque certificateur qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.
Ces modalités peuvent être modulées en fonction de la voie d'accès à la certification..

Secteur d'activité et type d'emploi

Secteurs d'activités :

- M69 : Activités comptables

Type d'emplois accessibles :

- Gestionnaire administration et paie en entreprise
- Consultant paie en cabinet de conseil
- Responsable de paie
- Collaborateur paie en cabinet d'expertise comptable
- Chargé de paie et administration du personnel
- Coordinateur paie et SIRH

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de Responsable paie et gestion du social en mesure de superviser des dossiers paie et de participer à un contrôle de l'administration.

Code(s) ROME :

M1503 - Management des ressources humaines

M1501 - Assistanat en ressources humaines

M1605 - Assistanat technique et administratif

M1203 - Comptabilité

Références juridiques des règlementations d'activité :

Voie d'accès

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis disctincts pour les blocs de compétences :

Une question ? ×

Top

Non

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys	Date de dernière modification
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements	-
Par candidature individuelle		X	-	-
Par expérience	X		Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail	-

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

Une question ? ×

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Top

Aucune correspondance

Base légale

Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO/BO	Référence au JO/BO
-	CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS, arrêté du : 8/07/2021 CY CERGY PARIS UNIVERSITE, arrêté du : 12/07/2021 UNIV PARIS XIII PARIS-NORD VILLETANEUSE, arrêté du : 03/11/2021 UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE (UCA), arrêté du : 30/06/2021 UNIVERSITE DE BORDEAUX, arrêté du : 01/06/2023 UNIVERSITE DE LA REUNION, arrêté du : 04/07/2023 UNIVERSITE DE LILLE, arrêté du : 20/07/2023 UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021 UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE, arrêté du : 05/02/2024 UNIVERSITE DE STRASBOURG, arrêté du : 06/03/2024 UNIVERSITE DES ANTILLES, arrêté du : 01/07/2022 UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE, arrêté du : 16/05/2023 UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, arrêté du : 02/06/2021 UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN, arrêté du : 20/07/2022 UNIVERSITE PARIS CITE, arrêté du : 03/11/2022 UNIVERSITE PARIS NANTERRE, arrêté du : 08/07/2021 UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF), arrêté du : 10/05/2023

Date de publication de la fiche	24-01-2025
Date de début des parcours certifiants	01-01-2025
Date d'échéance de l'enregistrement	31-12-2029
Date de dernière délivrance possible de la certification	31-12-2033

Pour plus d'informations

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Insertion professionnelle des diplômés

https://www.cnam.fr/

Une question ? ×

Top

https://www.cyu.fr/
https://www.univ-paris13.fr/
https://www.uca.fr/
https://www.u-bordeaux.fr/
https://www.univ-reunion.fr/
https://www.univ-lille.fr/
https://www.umontpellier.fr/
https://unc.nc/
https://www.unistra.fr/
http://www.univ-ag.fr/
https://www.univ-littoral.fr/
https://www.univ-grenoble-alpes.fr/
https://www.univ-lyon3.fr/
https://www.parisnanterre.fr/
https://www.uphf.fr/

Liste des organismes préparant à la certification :

Liste des organismes préparant à la certification

Historique des changements de certificateurs :

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	19753471200017	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE	13000322100012	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	Est ajouté	24-01-2025
CY CERGY PARIS UNIVERSITE	13002597600015	Est ajouté	
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	Est ajouté	24-01-2025

Une question ? ×

Top

Nom légal du certificateur	Siret du certificateur	Action	Date de la modification
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE DES ANTILLES	19971585500011	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF)	13002574500014	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	Est ajouté	24-01-2025
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	Est retiré	18-09-2025

Certification(s) antérieure(s) :

Code de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP30106	Licence Professionnelle - Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

Une question ? ✕

Top

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Grand Est

Madame Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU
Doyen de la Faculté de droit de Strasbourg
Monsieur Alexandre DI GIACOMO
Vice-Doyen de la Faculté de droit de Strasbourg
1 place d'Athènes
BP 66
67045 STRASBOURG Cedex

Strasbourg, le 9 septembre 2025

Objet : Soutien à la création de la licence professionnelle « Collaborateur juridique et comptable »

Madame le Doyen,
Monsieur le Vice-Doyen,

Le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Grand Est souhaite, par la présente, vous apporter tout son soutien dans le cadre de la création de la licence professionnelle « Collaborateur juridique et comptable », co-portée par le lycée Cassin et la Faculté de droit de Strasbourg, et dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2026.

Cette initiative répond à un réel besoin exprimé par notre profession. En effet, nous constatons depuis plusieurs années des difficultés croissantes de recrutement, alors même que les missions qui nous sont confiées requièrent des collaborateurs disposant d'une double compétence solide en comptabilité et en droit. Le positionnement de cette formation au niveau bac+3 constitue une réponse pertinente et attendue, à la fois pour les cabinets d'expertise comptable et pour les entreprises.

L'organisation pédagogique envisagée, articulant formation théorique et pratique en alternance, correspond parfaitement à nos attentes : elle permet aux étudiants de développer rapidement des savoir-faire opérationnels et favorise leur insertion professionnelle. Notre profession est historiquement très attachée à l'alternance et accueille chaque année un grand nombre d'alternants.

Nous sommes convaincus que cette licence professionnelle offrira de véritables débouchés à ses diplômés. Elle contribuera également à revaloriser le parcours des étudiants issus de BTS Comptabilité-Gestion, souvent désavantagés depuis la mise en place des BUT, en leur ouvrant l'accès à une qualification de niveau bac+3 plus attractive sur le marché du travail.

Enfin, nous voyons dans ce projet une belle complémentarité avec le master « Droit, comptabilité et données » proposé par la Faculté de droit de Strasbourg, qui permettra aux meilleurs étudiants de poursuivre leur parcours académique.

Nous vous confirmons donc tout notre appui à ce projet et notre engagement à l'accompagner.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Doyen, Monsieur le Vice-Doyen, nos respectueuses salutations.

Catherine HANSSEN
Présidente

Faculté **de droit**
de sciences politiques et de gestion
Université de Strasbourg

Strasbourg, le 16 octobre 2025.

Madame la Vice-Présidente, chère collègue,

La Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion apporte son entier soutien à la création de la Licence professionnelle – Collaborateur Juridique et Comptable.

Cette initiative voit l'aboutissement de plusieurs mois de réflexion qui font écho d'une part à la mise en place du BUT - la Faculté de droit souhaite prendre part à l'effort de poursuite d'études des étudiantes et étudiants de BTS ; d'autre part à la volonté d'accompagner au plus près les étudiantes et étudiants de L2 de la mention AES qui souhaitent s'orienter pour une insertion professionnelle post licence.

Le soutien de l'Ordre des experts-comptables a été determinant de la réalisation du projet. La profession s'est engagée en effet à accompagner la composante dans cette initiative.

Aussi, forte de l'appui très efficace que la DES a prodigué à la Faculté dans l'élaboration du dossier, la composante espère que cette nouvelle formation pourra bénéficier de la reconnaissance de l'Université.

Veuillez recevoir, Madame la Vice-Présidente, chère collègue, mes salutations sincères.

Le Doyen de la Faculté de Droit,
de Sciences Politiques et de Gestion

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU

Cabinet du Doyen
T +33 (0)3 68 85 82 45
droit-doyen@unistra.fr

Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion
1 Place d'Athènes - BP 66
F-67045 STRASBOURG Cedex
Tél : +33 (0)3 68 85 81 00
Fax : +33 (0)3 68 85 85 82
www.unistra.fr

Université de Strasbourg

Calendrier dérogatoire de l'apprentissage

Rentrée universitaire 2026/2027

Intitulé du parcours et de la mention : Licence professionnelle : Gestion comptable et financière
Année d'alternance : 2026/2027
CFA partenaire : CFAU

Volume horaire de formation avec émargement (Heures de présence sur site : séminaire de rentrée, heures présentielles, heures de projet et d'autonomie sur site, heures de soutenance orale)		**Date début formation :**	
Nombre de jour en période de formation (compter 0,5 si demi-journée)	**63**	**Date fin de formation :**	
Volume horaire disponible en période de formation	**441**		

Important : *402 heures minimum doivent être planifiées pour une formation en apprentissage en respectant la durée légale de 35 heures par semaine en moyenne*

Précision : *Dans un souci de lisibilité et afin de garantir une année sereine à l'apprenti, une finalisation du cycle de formation est recommandée au plus tard le 31 août*

Code couleur à utiliser pour remplir la cellule matin (M) et/ou après-midi (AM)

Période en entreprise
Période en formation
Examens, soutenances

Boite de dialogue
(remarques, questions, observations)

		sept-26			oct-26			nov-26			déc-26			janv-27			févr-27			mars-27			avr-27			mai-27			juin-27			juil-27			août-27			sept-27	
		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM
M	1		*S36*	J	1		*S40*	D	1	Toussaint	M	1		*S49*	V	1	Jour de l'an			L	1		*S5*	L	1		*S9*	J	1			S	1	Fête du travail		M	1		*S22*	J	1			D	1			M	1			
M	2			V	2			L	2		*S45*	M	2			S	2			M	2			M	2			V	2			D	2			M	2			V	2			L	2		*S31*	J	2		
J	3			S	3			M	3			J	3			D	3			M	3			M	3			S	3			L	3		*S18*	J	3			S	3			M	3			V	3		
V	4			D	4			M	4			V	4			L	4		*S1*	J	4			J	4			D	4			M	4			V	4			D	4			M	4			S	4		
S	5			L	5		*S41*	J	5			S	5			M	5			V	5			V	5	*CC1		L	5		*S14*	M	5			S	5		*S27*	J	5			D	5			S	5		
D	6			M	6			V	6	*CC1		D	6			M	6			S	6			S	6			M	6			J	6	Ascension		D	6			M	6			L	6		*S36*				
L	7		*S37*	M	7			S	7			L	7		*S50*	J	7			D	7			D	7			M	7			V	7			L	7		*S23*	M	7			S	7			M	7		
M	8			J	8			D	8			M	8			V	8			L	8		*S6*	L	8		*S10*	J	8			S	8	Victoire 1945		M	8			J	8			D	8			M	8		
M	9			V	9			L	9		*S46*	M	9			S	9			M	9			M	9			V	9			D	9			M	9			V	9			L	9		*S32*	J	9		
J	10			S	10			M	10			J	10			D	10			M	10			M	10			S	10			L	10		*S19*	J	10			S	10			M	10			V	10		
V	11			D	11			M	11	Armistice 1918		V	11			L	11		*S2*	J	11			J	11			D	11			M	11			V	11			D	11			M	11			S	11						
S	12			L	12		*S42*	J	12			S	12			M	12			V	12			V	12			L	12		*S15*	M	12			S	12			L	12		*S28*	J	12			D	12				
D	13			M	13			V	13			D	13			M	13			S	13			S	13			M	13			J	13			D	13			M	13			V	13			L	13		*S37*
L	14		*S38*	M	14			S	14			L	14		*S51*	J	14			D	14			D	14			M	14			V	14			L	14		*S24*	M	14	Fête nationale		S	14			M	14		
M	15			J	15			D	15			M	15			V	15			L	15		*S7*	L	15		*S11*	J	15			S	15			M	15			J	15			D	15	Assomption		M	15		
M	16			V	16			L	16		*S47*	M	16			S	16			M	16			M	16			V	16	*CC2		D	16			M	16			V	16			L	16		*S33*	J	16		
J	17			S	17			M	17			J	17			D	17			M	17			M	17			S	17			L	17	Lundi de Pentecôte		J	17			S	17			M	17			V	17		
V	18			D	18			M	18			V	18	*CC2		L	18		*S3*	J	18			J	18			D	18			M	18		*S20*	V	18			D	18			M	18			S	18		
S	19			L	19		*S43*	J	19			S	19			M	19			V	19			V	19			L	19		*S16*	M	19			S	19		*S29*	J	19			D	19			S	19		
D	20			M	20			V	20			D	20			M	20			S	20			S	20			M	20	Vacances de printemps		J	20			D	20			M	20			V	20			L	20		*S38*
L	21		*S39*	M	21			S	21			L	21		*S52*	J	21			D	21			D	21			M	21			V	21			L	21	*** Soutenances		M	21			S	21			M	21		
M	22			J	22			D	22			M	22	Vacances de Noël		V	22			L	22		*S8*	L	22		*S12*	J	22			S	22			M	22			J	22			D	22			M	22		
M	23			V	23			L	23		*S48*	M	23			S	23			M	23	Vacances d'hiver		M	23			V	23			D	23			M	23			V	23			L	23		*S34*	J	23		
J	24			S	24			M	24			J	24			D	24			M	24			M	24			S	24			L	24		*S21*	J	24			S	24			M	24			V	24		
V	25			D	25			M	25			V	25	Noël		L	25		*S4*	J	25			J	25			D	25			M	25			V	25			D	25			M	25			S	25		
S	26			L	26		*S44*	J	26			S	26	St Etienne		M	26			V	26			V	26	Vendredi Saint		L	26		*S17*	M	26			S	26			L	26		*S30*	J	26			D	26				
D	27			M	27	Vacances de la Toussaint		V	27			D	27			M	27			S	27			S	27			M	27			J	27			D	27			M	27			V	27			L	27		*S39*
L	28		*S40*	M	28			S	28			L	28		*S53*	J	28			D	28			D	28			M	28			V	28			L	28		*S26*	M	28			S	28			M	28		
M	29			J	29			D	29			M	29	Vacances de Noël		V	29			L	29	Lundi de Pâques		J	29			S	29			M	29			J	29			D	29			M	29		
M	30			V	30			L	30			M	30			S	30			M	30		*S13*	V	30			D	30			M	30			V	30			L	30		*S35*	J	30		
				S	31							J	31			D	31			M	31							L	31							S	31			M	31						

	Heures formations	Heures formation avec P.T	Heures disponibles
Semestre 1 :	259	293,5	266
Semestre 2 :	187	221,5	266
	446	515	532

LICENCE PROFESSIONNELLE COLLABORATEUR JURIDIQUE ET COMPTABLE
Métiers de la gestion et de la comptabilité
Comptabilité et paie

PROJET DE MAQUETTE PEDAGOGIQUE

Semestre 1 - Septembre à Décembre		Heures	Coef	ECTS
		259 h.		30
UE 1	DROIT DE L'ENTREPRISE			9
	Droit des obligations + TD	46,5	1	
	Droit fiscal +TD	46,5	1	
UE 2	COMPTABILITE ET AUDIT 1			6
	Comptabilité approfondie	33 h.	2	
	Révision comptable	15 h.	1	
UE 3	FINANCE ET CONTRÔLE 1			6
	Analyse financière des entreprises	24 h.	3	
	TIC : sécurité information & cybercriminalité	8 h.	2	
	Analyse des coûts et rentabilité	15 h.	2	
	Prévision budgétaire	15 h.	2	
UE 4	MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES 1			6
	Recrutement et intégration	12 h.	1	
	Politique de rémunération et motivation	12 h.	1	
	Comportement dans l'organisation	12 h.	1	
UE 5	LANGUE 1			3
	Anglais	20 h.	3	

Semestre 2 - Janvier à Août		Heures	Coef	ECTS
		199 h.		30
UE 6	UE DROIT DU TRAVAIL			3
	Droit du travail + td	46,5	1	
UE 7	COMPTABILITE, AUDIT, FINANCE ET CONTRÔLE 2			6
	Initiation à l'audit	22 h.	1	
	Mathématiques financières	15 h.	1	
	Contrôle budgétaire et tableaux de bord	15 h.	1	
UE 8	MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES 2			3
	Audit social et RSE	15 h.	1	
	Gestion de projet	15 h.	1	
	RSE et gestion des transitions	10 h.	1	
UE 9	LANGUES 2			3
	Anglais appliqué aux affaires	12h	1	
UE 10	PROJET TUTORE			6
	Projet tutoré / mémoire Méthodologie et accompagnement de l'étudiant	60h 9h	6	
UE 10	PROFESSIONNALISATION			9
	Séminaires thématiques : actualités fiscales & sociales	12 h.		
	Business game	48 h.	1	
	Séjour en entreprise		3	
UE SUPPLEMENTAIRE FACULTATIVE				
	Certifications : Ecri+ Pix, Excel (TOSA)			

	Heures		ECTS
TOTAL FORMATION…	457,5		60

Actualisé le 09/10/2025

Ouverture

Autofinancement du diplôme

Licence Professionnelle Métiers de la gestion et de lacomptabilité: comptabilité et paie

Parcours collaborateur juridique et comptable

Saisir dans les cases vertes uniquement

	Effectifs prévisionnels en IA apprentissage	Effectifs prévisionnels en IA total	Volume horaire convention	Volume horaire HETD total	NPEC
Calculs	20	25	478,5	588,5	6 490,00 €

Recettes					123 800 €
Coût convention (NPEC ou forfait)	6190				123 800 €
Dépenses					77 770 €
Dépenses d'enseignement					43 248 €
	Nombre HeTD		*Coût moyens horaire €/HeTD*	*Coût total*	
Heures enseignement (COF)	*589*		*52,00 €*	*30 602,00 €*	30 602 €
Heures référentiel suivi alternance	*11,5*	*à renseigner*	*52,00 €*	*11 960,00 €*	11 960 €
Heures référentiel responsabilitédu diplôme(si mixité du public -> prorata)	*16,5*	*à renseigner*	*52,00 €*	*686,40 €*	686 €
Dépenses de fonctionnement					1 500 €
Restauration et hébergement					*500 €*
Transport					
Publicité					*500 €*
Dépenses diverses					*500 €*
Dépenses administratives					9 500 €
si recrutement d'un personnel sur fond de l'apprentissage					*9 500 €*
Participation aux frais de l'établissement					*23 522 €*
	% voté par le CA dans le cadre du budget 2021				
Coûts indirects (% des recettes)	*19%*				23 522 €

Résultat	**46 030 €**